

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG-29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille neuf, le 5 juin à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents : Jean-Victor Gruat, , Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jean Faillard,
Marcel Gérardin, Berc'hed Troadec. Anita Daniel.

Absents : Cochenne Jérémy excusé, procuration à Anita Daniel

Convocation : 27 mai 2009

Secrétaire de séance : Sylvie Birhart

Objet : ADOPTION CHARTE DU PNRA

Le projet de charte du Parc Naturel Régional d'Armorique pour la période 2009-2021
Est soumis à la ratification des communes jusqu'en juin 2009.

Après avoir discuté des avantages d'être membres du PNRA et des inconvénients qu'il y
aurait à s'en retirer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de
Charte du Parc National Régional d'Armorique, de confirmer son adhésion au syndicat
Mixte du parc naturel régional d'Armorique et d'adopter les statuts du parc naturel
régional d'armorique.

Pour copie conforme au registre.
Le Maire,
Jean-Victor GRUAT.

